



Réseau Sortir du nucléaire

Newsletter de la Surveillance Citoyenne des Installations Nucléaires du 1^{er} au 9 novembre 2021

*On vous a transféré cette newsletter et vous souhaitez vous abonner ? Rien de plus simple !
Envoyez un mail vide à rezo-scin-subscribe@sortirdunucleaire.org*

Les incidents

Cruas : Acide sulfurique, eau de javel et ammoniac

Depuis 2013, EDF contourne les autorisations pour rejeter dans l'environnement certains déchets liquides

Le 05/11/2021

Contournement des voies de rejets de certains effluents depuis 2013 sur le site nucléaire de Cruas. Avec à la clé, des eaux chargées de polluants chimiques qui ont été déversées dans la Lône et le canal du Rhône sans autorisation. Une analyse d'impact sur l'environnement est en cours.

[Lire notre article en ligne](#)

Nogent : Arrivée d'eau non autorisée et alarme en salle de commande

Erreur passée inaperçue en plein redémarrage du réacteur 2

Le 09/11/2021

C'est par une alarme que les équipes d'EDF se sont rendu compte de leur erreur et de ses conséquences : trop d'eau a été injectée dans le circuit primaire lors du redémarrage du réacteur nucléaire n° 2 de Nogent, ce qui a fait baisser la concentration en bore dans le circuit.

[Lire notre article en ligne](#)

Chooz : La puissance du réacteur 2 monte trop vite, EDF minimise

Manque d'attention à la vitesse de montée de puissance du réacteur en plein redémarrage

Le 09/11/2021

EDF a manifestement du mal à surveiller ses réacteurs et à s'adapter aux fluctuations de la demande en électricité. Lors du redémarrage du réacteur 2 de Chooz, la puissance est montée trop vite, bien plus que ce qui est autorisé.

[Lire notre article en ligne](#)

Les actus de l'IRSN

[Etude radiologique de l'environnement de la centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice l'Exil](#)

Date de publication : 29/10/2021

Le fonctionnement d'une centrale nucléaire entraîne la production d'effluents radioactifs rejetés dans l'atmosphère et en milieu aquatique. Ces rejets sont encadrés par des autorisations propres à chaque centrale nucléaire, délivrées par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), et sont effectués après contrôle et surveillance des niveaux de radioactivité dans l'environnement conformément à la réglementation.

En application de la révision de sa stratégie de surveillance de l'environnement, l'Institut renforce ses connaissances scientifiques à proximité des sources de radioactivité en étudiant plus particulièrement, l'influence d'une centrale nucléaire sur son environnement ainsi que l'exposition radiologique, induites par ces rejets, de la population avoisinante.



Réseau Sortir du nucléaire

C'est à cette fin scientifique que l'IRSN a démarré en 2019 et sur une période de trois ans, une Etude radiologique de site (ERS) relative à la centrale nucléaire de Saint Alban/Saint Maurice l'Exil. Le choix de ce site ne résulte pas d'une préoccupation environnementale ou sanitaire spécifique, mais s'explique par le fait que les acteurs locaux - à travers la Commission Locale d'Information de Saint Alban - ainsi que l'exploitant de la centrale nucléaire (EDF) ont accepté d'en faciliter la réalisation.

(...)

[Télécharger le rapport \(6,9 Mo, PDF\)](#)

Les actus d'EDF

Blayais :

Découvrez le dernier numéro du magazine "LUMIERES"

Publié le 04/11/2021

Le magazine Lumières vous présente, chaque mois, toute l'actualité de la centrale nucléaire du Blayais.

[\(PDF - 1,39 Mo\)](#)

Chooz :

[Essais programmés de soupapes](#)

Le 05/11/2021

Des essais de soupapes seront réalisés la journée du samedi 6 novembre 2021 à partir de 5h00, sur l'unité de production n°1, dans la partie non nucléaire de l'installation.

Ce contrôle permet de tester la manœuvrabilité des soupapes et, ainsi, de s'assurer de leur bon fonctionnement.

Cruas :

[Intervention technique programmée sur l'unité de production n°4 : des émissions sonores possibles](#)

Le 05/11/2021

Dans le cadre d'une intervention technique programmée sur la partie non nucléaire de l'unité de production n°4, des essais sur des soupapes sont programmés durant le week-end des 6 et 7 novembre.

L'utilisation de ce matériel peut s'accompagner de bruits, audibles depuis les communes situées à proximité immédiate du site. Les équipes de la centrale prennent toutes les dispositions pour limiter au maximum la durée de cette émission sonore.

Golfech :

Découvrez le nouveau numéro du magazine d'information Branché sur Golfech

Publié le 09/11/2021

[\(PDF - 847,77 Ko\)](#)

Gravelines :

[Réalisation de la coulée du béton du récupérateur de corium](#)

Publié le 03/11/2021

Dans la nuit du 4 au 5 octobre 2021, le chantier du récupérateur de corium réalisé dans le cadre des modifications au titre de la quatrième visite décennale de l'unité de production n°1, franchissait avec succès une étape déterminante : la coulée du béton sous la cuve du réacteur

(...) Le récupérateur de corium est destiné à contenir les substances radioactives en cas d'accident grave avec fusion des assemblages combustible. Cette modification a pour objectif de confiner le corium (contraction de deux termes : cœur et uranium) qui pourrait s'échapper de la cuve du réacteur.

La coulée des 650 litres de béton a été réalisée avec succès en une seule fois, sans interruption (...)



Réseau Sortir du nucléaire

Penly :

[Plongée au coeur du réacteur](#)

Publié le 09/11/2021

La visite décennale de l'unité de production n° 1 débutée le 2 octobre se poursuit avec l'inspection de la cuve du réacteur

La cuve du réacteur est soumise à des efforts importants et fait l'objet d'une surveillance étroite durant toute la vie du réacteur. Pour suivre l'évolution de son état et vérifier qu'elle garde toutes ses qualités de protection, un point « zéro » a été réalisé en octobre 1990. A chaque visite décennale, les mêmes contrôles sont à nouveau effectués et complétés selon l'évolution des exigences du programme de contrôle. Les données recueillies lors du point « zéro » servent alors de référence, pour détecter immédiatement la moindre évolution. Le contrôle de la cuve s'est déroulé sur une dizaine de jours jour et nuit. Cette inspection minutieuse est réalisée sous eau par une machine téléguidée depuis l'extérieur du bâtiment réacteur. Les analyses fines en temps réels des données d'ultrasons, radiographiques et télévisuelles contrôlent toutes les soudures de la cuve.

Saint-Laurent :

[Activité sur l'unité de production n°1 dans la nuit du 1er au 2 novembre](#)

Publié le 01/11/2021

Dans le cadre d'activités programmées sur l'unité de production n°1, les salariés de la centrale nucléaire de Saint-Laurent procéderont à des contrôles périodiques des soupapes situées en salle des machines, dans la partie non nucléaire de l'installation, dans la nuit du lundi 1er novembre au mardi 2 novembre 2021.

L'ouverture de ces soupapes conduit à l'émission de panaches de vapeur d'eau non radioactive. La vapeur, s'échappant à gros débit, peut entraîner un bruit important durant une à deux minutes par soupape. Ce bruit est susceptible d'être entendu par les habitants des communes situées à proximité de la centrale. Ce contrôle est réalisé afin de s'assurer de leur bon fonctionnement.

Les actus d'Orano et Framatome

[Orano acquiert la société STSI auprès du groupe Geodis](#)

Publié le 02/11/2021

Le groupe Orano et Geodis, filiale du Groupe SNCF, ont signé le 29 Octobre 2021 un accord pour l'acquisition par Orano Nuclear Packages and Services (Orano NPS) de la Société de Transports Spéciaux Industriels (STSI), spécialisée dans les transports multimodaux de matières sensibles, en particulier le transport ferroviaire et routier de matières nucléaires.

(...)

En se dotant d'équipements ferroviaires ainsi que de nouvelles bases opérationnelles en France et en Belgique, Orano NPS affiche sa volonté de développer son offre de transports

(...)

Grâce à cette acquisition, Orano NPS proposera à ses clients en France et en Europe une offre de services de transports optimisée, à la fois plus large et plus intégrée.

[Framatome livre le premier assemblage combustible 100% Accident Tolerant Fuel](#)

Publié le 02/11/2021

Le 2 novembre 2021 – Framatome vient de livrer le premier assemblage combustible nucléaire 100 % EATF (Enhanced Accident Tolerant Fuel) de l'industrie à la centrale nucléaire de Calvert Cliffs à Lusby dans le Maryland, opérée par Exelon Generation. Développé avec le financement du Département de l'Énergie américain (DOE) dans le cadre du programme PROtect de Framatome, cet assemblage



Réseau Sortir du nucléaire

précurseur avancé qui contient 176 crayons et des pastilles dopées à l'oxyde de chrome, a été inséré lors du récent arrêt de printemps pour rechargement de la centrale. Les gaines revêtues d'une couche de chrome et les pastilles dopées à l'oxyde de chrome du programme PROtect de Framatome sont plus tolérantes aux changements de température au cœur du réacteur et augmentent le temps d'adaptation tout en réduisant la corrosion et la production d'hydrogène à très haute température.

[Framatome finalise l'acquisition de l'activité contrôle-commande de Rolls-Royce Civil Nuclear](#)

Le 8 novembre 2021

Framatome a annoncé aujourd'hui la finalisation de l'achat de l'activité contrôle-commande (I&C) de Rolls-Royce Civil Nuclear. Avec cette transaction, Framatome capitalise sur son expertise d'ingénierie, élargit son empreinte industrielle et étend ses capacités de développement de systèmes de contrôle-commande (I&C) à l'échelle mondiale. (...)

Les systèmes de contrôle-commande (I&C) constituent le système nerveux d'une centrale nucléaire et permettent aux opérateurs de contrôler le fonctionnement du réacteur. (...)

Grâce à cette transaction, **plus de 550 collaborateurs, installés principalement en France** (Grenoble), vont rejoindre l'entreprise. (...)

L'activité I&C de Rolls Royce Civil Nuclear inclut des **bureaux en France, en République tchèque et en Chine**. Les produits et technologies de Rolls-Royce sont installés dans 150 réacteurs en service dans le monde.

Les arrêts de réacteurs non programmés et les redémarrages

TRICASTIN

[Déconnexion de l'unité de production n°2](#)

Publié le 05/11/2021

Vendredi 5 novembre, l'unité de production n°2 a été déconnectée du réseau électrique pour une intervention de maintenance sur un groupe motopompe du circuit primaire.

Les unités de production n°3 et 4 sont en fonctionnement et alimentent le réseau électrique national.

L'unité n°1 est à l'arrêt pour sa maintenance annuelle.

SAINT-ALBAN

[Reconnexion de l'unité de production n°1 de la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice](#)

Publié le 09/11/2021

Lundi 08 novembre 2021 à 21h30, les équipes de la centrale ont procédé au redémarrage de l'unité de production n°1.

Elle avait été mise à l'arrêt dimanche 31 octobre 2021 à 17h36. Cet arrêt programmé avait pour objectif de réaliser une intervention de maintenance sur son transformateur d'évacuation d'énergie, situé dans la partie non nucléaire de l'installation.

Cet arrêt n'a eu aucun impact sur la sûreté des installations ni sur l'environnement.

Les deux unités de production fonctionnent à pleine puissance

Les arrêts de réacteurs programmés et les redémarrages

CHINON

[Actualité de l'unité de production n°3 de la centrale nucléaire de Chinon](#)

Le 02/11/2021

Mardi 2 novembre 2021, l'unité de production n°3 a atteint sa pleine puissance. Elle avait été reconnectée au réseau national d'électricité à 1h ce matin.



Réseau Sortir du nucléaire

L'unité avait été mise à l'arrêt dimanche 31 octobre 2021 pour réaliser un essai programmé sur des équipements situés en zone nucléaire.

Les unités de production numéro 2, 3 et 4 sont à disposition du réseau d'électricité.

L'unité de production n°1 est actuellement en arrêt programmé dans le cadre de sa visite partielle depuis le 18 septembre 2021.

GRAVELINES

[Arrêt programmé de l'unité de production n°4](#)

Publié le 03/11/2021

Ce mardi 2 novembre à 23h00, l'unité de production n°4 a été déconnectée du réseau d'électricité.

Cet arrêt programmé vise à **réaliser des diagnostics sur une mesure de niveau de l'un de ses trois générateurs de vapeur.**

Cet arrêt n'a pas d'incidence sur la sûreté des installations ni sur l'environnement.

Les unités de production n°1 et 6 sont en arrêt programmé

Les unités de production n°2,3 et 5 produisent actuellement de l'électricité sur le réseau

PALUEL

[Arrêt programmé pour simple rechargement de l'unité de production n°3](#)

Publié le 05/11/2021

Ce vendredi 5 novembre 2021, l'unité de production n°3 est mise à l'arrêt pour la réalisation d'un arrêt simple rechargement.

Lors de cet arrêt, un tiers du combustible sera changé et différents travaux de maintenance seront réalisés.

Les unités de production n°1, 2 et 4 sont connectées au réseau national d'électricité.

Les consultations du public en cours

[Projets de décisions de l'Autorité de sûreté nucléaire relatives aux projets de décision de l'ASN fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau, de rejet d'effluents et de surveillance de l'environnement et fixant les valeurs limites de rejets dans l'environnement des effluents du site nucléaire de Bugey exploité par EDF](#)

Consultation du 01/11/2021 au 22/11/2021

(...)

L'ASN a reçu le 28 juillet 2017 une demande d'autorisation déposée par EDF au titre de l'article 26 du décret n° 2007-1557 du 2 novembre 2007 modifié, désormais codifié à l'article R593-56 du code de l'environnement, afin de principalement faire évoluer les limites de rejets en métaux totaux du site nucléaire de Bugey.

Les projets de prescriptions prennent la forme de deux décisions de l'ASN, fixant :

- les prescriptions relatives aux modalités de rejets d'effluents, de prélèvements et de consommation d'eau et de surveillance de l'environnement ;
- les limites de rejet dans l'environnement.

Ils suivent le plan type pour l'édiction des prescriptions à caractère technique applicables aux centrales nucléaires adopté par la délibération de l'ASN du 18 mai 2010. La décision fixant les limites de rejets sera soumise à homologation du ministre chargé de la sûreté nucléaire.

Les projets de décisions intègrent de **nouvelles prescriptions justifiées par des éléments du dossier de demande**. Par ailleurs, ils reprennent les prescriptions des décisions du 15 juillet 2014, actuellement en vigueur, en intégrant certaines évolutions ayant pour objectif de prendre en compte la publication et l'entrée en vigueur de textes réglementaires plus récents et de plus haut niveau (...)



Réseau Sortir du nucléaire

Le dossier fourni par l'exploitant, sur le fondement duquel les projets de décisions ont été rédigés, a fait l'objet d'une [première mise à la disposition du public](#), en application de l'article L. 123-19-2 du code de l'environnement.

Projets de décisions :

- [Site du Bugey - projet de decision fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux.pdf \(PDF - 340.58 ko\)](#)

- [Site du Bugey - projet de decision fixant les limites de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux.pdf \(PDF - 197.43 ko\)](#)

[Projets de décisions modifiant certaines modalités de prélèvement et consommation d'eau, de rejet et de surveillance de l'environnement, et certaines limites de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux de l'établissement de La Hague](#)

Consultation du 08/11/2021 au 22/11/2021

Usine de traitement des combustibles irradiés (UP2-400) Transformation de substances radioactives

Le 29 décembre 2017, Orano a déposé une demande d'autorisation de modification notable de certaines prescriptions encadrant les rejets de l'établissement de La Hague. La demande de modification porte sur :

- l'évolution de la valeur maximale mensuelle de l'activité volumique des gaz rares, dont le krypton-85 dans l'air pour la porter de 1 850 Bq/m³ à 5 550 Bq/m³ en moyenne mensuelle et 1 850 Bq/m³ en moyenne annuelle, mesurée au niveau des stations réglementaires de surveillance de l'environnement ;
- l'encadrement réglementaire des rejets en mer de certaines substances chimiques, qui sont déjà réalisés mais ne faisaient l'objet d'aucune limite particulière ;
- d'autres évolutions des prescriptions présentant des enjeux moindres.

L'évolution de la mesure des gaz rares et l'encadrement du rejet des onze substances chimiques sont acceptables. Certains autres aménagements demandés par l'exploitant ont été retenus dès lors qu'ils paraissent justifiés au vu des enjeux environnementaux et compatibles avec les dispositions réglementaires applicables. Cela concerne notamment les modalités de gestion des eaux de drainage de certains ateliers, les conditions d'analyses de certains effluents, le lien entre les limites de rejets des effluents actifs et les caractéristiques des traitements mis en œuvre avant rejet, ou encore la fréquence de remise des études technico-économiques.

L'évolution des modalités de surveillance des gaz rares radioactifs ne modifie pas les limites de rejets et l'impact associé à ces limites. A l'occasion des modélisations mises en œuvre à l'occasion de l'instruction de la demande du 29 décembre 2017, et indépendamment de cette demande, il est apparu utile de considérer un groupe de référence complémentaire à Herqueville pour améliorer l'évaluation de l'impact radiologique.

Les projets de décisions élaborés par l'Autorité de sûreté nucléaire après analyse de cette demande intègrent également une diminution des limites de rejets autorisés de l'installation pour certaines espèces radiologiques et chimiques.

Ils intègrent également le retour d'expérience du site nucléaire de La Hague et la mise en œuvre des meilleures techniques disponibles dans des conditions économiquement acceptables, ainsi que l'ensemble des observations et avis formulés à ce stade de l'instruction.

Projets de décision

[\[A\]projet-0535 - modalités.pdf \(PDF - 170.61 ko\)](#)

[\[B\]projet-0536 - Limites.pdf \(PDF - 190.45 ko\)](#)

[Demande de modifications des prescriptions de rejets \(PDF - 670.86 ko\)](#)



Réseau Sortir du nucléaire

[Demande de prorogation d'agrément du modèle de colis « MARIANNE »](#)

Consultation du 02/11/2021 au 18/11/2021

Le modèle de colis « MARIANNE » est destiné au transport par route, chargé de matière radioactive irradiée en tant que colis de type B(U) contenant des matières fissiles.

La société CURIUM a déposé auprès de l'ASN une demande de prorogation de l'agrément de type B(U)F pour ce modèle de colis. La réglementation prévoit que ce type de colis doit être conçu de façon à garantir, y compris en cas d'accident sévère de transport, le maintien de ses fonctions de confinement de la matière radioactive, de protection radiologique et de sous-criticité (maintien des conditions de sûreté permettant d'éviter le démarrage intempestif d'une réaction nucléaire en chaîne).

(...)

[Projet de modification des prescriptions techniques applicables à l'installation Centraco \(INB 160\) afin d'encadrer la mise en œuvre d'une activité de tri de déchets préalable à l'incinération ou à la fusion](#)

Consultation du 25/10/2021 au 15/11/2021

L'installation Centraco a pour objet de trier, décontaminer, traiter et conditionner, en particulier en réduisant leur volume, des déchets et des effluents faiblement et très faiblement radioactifs. Les produits de sortie des procédés d'incinération ou de fusion sont des déchets radioactifs d'un volume réduit, qui sont ensuite expédiés au Centre de stockage de l'Aube (CSA) de l'Andra (INB 149).

(...)

Les dernières lettres de suites d'inspection publiées

Inspection du 22/10/2021

Centrale nucléaire de **Saint-Laurent-des-Eaux** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Génie civil](#)

[INSSN-OLS-2021-0743.pdf \(PDF - 294.89 Ko \)](#)

Inspection du 21/10/2021

Centrale nucléaire de **Paluel** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[suivi en service des équipements sous pression nucléaires \(ESPN\)](#)

[INSSN-CAE-2021-0165.pdf \(PDF - 129.60 Ko \)](#)

Inspection du 20/10/2021

Centrale nucléaire de **Paluel** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Conduite normale](#)

[INSSN-CAE-2021-0178.pdf \(PDF - 170.16 Ko \)](#)

Inspection du 20/10/2021

Atelier Elan IIB Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Atelier HAO (Haute activité oxyde) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Station de traitement (STE2) et atelier (AT1) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Station de traitement des effluents liquides et des déchets solides (STE3) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP2-800) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP3-A) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Usine de traitement des combustibles irradiés (UP2-400) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Transports des substances radioactives](#)

[INSSN-CAE-2021-0131.pdf \(PDF - 132.32 Ko \)](#)



Réseau Sortir du nucléaire

Inspection du 20/10/2021

Centrale nucléaire de **Gravelines** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Prélèvements - rejets](#)

[INSSN-LIL-2021-0353.pdf \(PDF - 101.99 Ko \)](#)

Inspection du 14/10/2021

Zone de gestion de déchets solides radioactifs Stockage ou dépôt de substances radioactives - CEA

[Travaux de démantèlement](#)

[INSSN-OLS-2021-0797.pdf \(PDF - 129.44 Ko \)](#)

Inspection du 11/10/2021 au 11/10/2021

Usine Georges Besse de séparation des isotopes de l'uranium par diffusion gazeuse Transformation de substances radioactives - Eurodif

[Thème : Gestion des déchets](#)

[INSSN-LYO-2021-0384.pdf \(PDF - 365.69 Ko \)](#)

Inspection du 08/10/2021

Atelier pour l'entreposage du combustible de Creys-Malville Stockage ou dépôt de substances radioactives - EDF

[Maintenance](#)

[INSSN-LYO-2021-0955.pdf \(PDF - 401.59 Ko \)](#)

Inspection du 05/10/2021 au 06/10/2021

Monts d'Arrée EL4 D (Brennilis) Stockage et dépôt de substances radioactives - EDF

[Visite générale – Transports de substances radioactives](#)

[INSSN-CAE-2021-0088.pdf \(PDF - 123.80 Ko \)](#)

Inspection du 04/10/2021

Centrale nucléaire de **Cattenom** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Environnement – gestion du confinement liquide lors d'un déversement accidentel](#)

[INSSN-STR-2021-0919.pdf \(PDF - 185.61 Ko \)](#)

Inspection du 04/10/2021

Centrale nucléaire de **Cattenom** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Inspection de chantier sur l'arrêt pour simple rechargement du réacteur n°2](#)

[INSSN-STR-2021-0824.pdf \(PDF - 215.93 Ko \)](#)

Inspection du 29/09/2021 au 30/09/2021

Atelier pour l'entreposage du combustible de Creys-Malville Stockage ou dépôt de substances radioactives - EDF

[Organisation et moyens de crise](#)

[INSSN-LYO-2021-0451.pdf \(PDF - 659.37 Ko \)](#)

Inspection du 29/09/2021

Centrale nucléaire de **Gravelines** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Gestion d'un déversement accidentel \(confinement liquide\)](#)

[INSSN-LIL-2021-0936.pdf \(PDF - 118.24 Ko \)](#)

Inspection du 28/09/2021 au 29/09/2021

Centrale nucléaire de **Golfech** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Radioprotection](#)



Réseau Sortir du nucléaire

[INSSN-BDX-2021-0077.pdf \(PDF - 315.18 Ko \)](#)

Inspection du 24/09/2021

Centrale nucléaire de **Nogent-sur-Seine** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Confinement liquide](#)

[INSSN-CHA-2021-0942.pdf \(PDF - 333.35 Ko \)](#)

Inspection du 23/09/2021

Centrale nucléaire de **Gravelines** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Supportage des tuyauteries et gros composants CPP/CSP : DAB](#)

[INSSN-LIL-2021-0333.pdf \(PDF - 153.03 Ko \)](#)

Inspection du 21/09/2021

Centrale nucléaire du **Tricastin** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Pérennité de la qualification des matériels](#)

[INSSN-LYO-2021-0466.pdf \(PDF - 482.16 Ko \)](#)

Inspection du 09/09/2021

Centrale nucléaire de **Fessenheim** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Exploitation et incendie](#)

[INSSN- STR-2021-0837.pdf \(PDF - 196.40 Ko \)](#)

les inspecteurs ont relevé quelques écarts et en particulier sur le chantier d'augmentation des capacités TES (entreposage des résines), qui est un des chantiers importants sur le CNPE de Fessenheim actuellement dans le cadre des activités préalables au démantèlement – voir plus bas la décision concernant la création d'une ICPE d'entreposage de résines radioactives (décontamination des circuits)

Inspection du 07/09/2021

Centrale nucléaire du **Blayais** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Inspection du Service d'Inspection reconnu \(SIR\)](#)

[INSSN-BDX-2021-0029.pdf \(PDF - 136.51 Ko \)](#)

Inspection du 31/08/2021

Centrale nucléaire de **Golfech** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Environnement – Retour d'expérience de l'accident Lubrizol](#)

[INSSN-BDX-2021-0078.pdf \(PDF - 180.66 Ko \)](#)

Inspection du 12/08/2021

Centrale nucléaire de Cattenom Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Prévention des pollutions et maîtrise des nuisances](#)

[INSSN-STR-2021-0841.pdf \(PDF - 189.28 Ko \)](#)

Inspection du 10/08/2021 au 07/10/2021

Centrale nucléaire de **Cruas-Meysse** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Thème : R.5.9 Inspections de chantier – VP Cruas 2](#)

[INSSN-LYO-2021-0550.pdf \(PDF - 452.99 Ko \)](#)

Inspection du 15/07/2021

Centrale nucléaire de **Cattenom** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Inspection de chantier sur l'arrêt pour visite décennale du réacteur n°3](#)

[INSSN-STR-2021-0831.pdf \(PDF - 202.64 Ko \)](#)



Réseau Sortir du nucléaire

Inspection du 02/07/2021

Centrale nucléaire de **Cattenom** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Génie Civil](#)

[INSSN-STR-2021-0848.pdf \(PDF - 217.69 Ko \)](#)

Inspection du 15/06/2021 au 16/06/2021

Centrale nucléaire de **Cattenom** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Inspection des 15 et 16 juin 2021 Thème « Incendie »](#)

[INSSN-STR-2021-0846.pdf \(PDF - 297.66 Ko \)](#)

Inspection du 08/06/2021

Centrale nucléaire de **Cattenom** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Maintien de la sous-criticité](#)

[INSSN-STR-2021-0847.pdf \(PDF - 264.07 Ko \)](#)

Inspection du 01/06/2021

Centrale nucléaire de **Cattenom** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Interventions notables réalisées sur le robinet 3 RCP 417 VP lors de la visite décennale du réacteur 3](#)

[INSSN-STR-2021-0833.pdf \(PDF - 218.88 Ko \)](#)

Inspection du 11/05/2021 au 25/05/2021

Centrale nucléaire de **Cattenom** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Epreuve hydraulique du circuit primaire principal](#)

[INSSN-STR-2021-0816.pdf \(PDF - 162.65 Ko \)](#)

Les décisions de l'ASN

[Décision n° CODEP-STR-2021-049625](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 28 octobre 2021 relative au **projet de décontamination des circuits** des réacteurs 1 et 2 et de **création d'une installation d'entreposage de résines usées** dans l'INB n°75, après examen au cas par cas en application du IV de l'article R. 122-3-1 du code de l'environnement

[Décision n° CODEP-SGE-2021-048828](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 21 octobre 2021 relative à la **désignation d'un inspecteur de la radioprotection**

[Décision n° CODEP-SGE-2021-048817](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 21 octobre 2021 relative à la **désignation de trois inspecteurs de la sûreté nucléaire**

[Décision n° CODEP-SGE-2021-048816](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 21 octobre 2021 relative à la **désignation de neuf inspecteurs de la sûreté nucléaire**

[Décision CODEP-CLG-2021-051221](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 29 octobre 2021 portant **nomination et cessation de fonction** à l'Autorité de sûreté nucléaire

[Décision CODEP-CLG-2021-051188](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 29 octobre 2021 modifiant la décision CODEP-CLG-2019-019672 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 25 avril 2019 portant **délégation de signature** aux agents



Réseau Sortir du nucléaire

[Décision CODEP-CLG-2021-051202](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 29 octobre 2021 modifiant la décision CODEP-CLG-2019-004645 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 31 janvier 2019 portant **délégation de signature en matière de ressources humaines et de gestion des crédits**

[Décision n° CODEP-OLS-2021-046998](#) du Président de l'ASN du 29 octobre 2021 autorisant CIS bio international à **modifier de manière notable les modalités d'exploitation** autorisées de l'installation nucléaire de base n° 29, dénommée **UPRA**

[Décision n° CODEP-OLS-2021-048373](#) du Président de l'ASN du 2 novembre 2021 autorisant le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) à **modifier de manière notable les modalités d'exploitation** autorisées de l'installation nucléaire de base n° 101, dénommée **Orphée**

[Décision n° CODEP-LYO-2021-051548](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 04 novembre 2021 autorisant Électricité de France (EDF) à **modifier de manière notable les modalités d'exploitation** de l'**aire d'entreposage des déchets de très faible activité (TFA)** des **réacteurs 2 à 5** de la centrale nucléaire du **Bugey** (INB n° 78 et 89)

[Décision du 19 octobre 2021](#) portant **adoption du règlement intérieur de la commission des sanctions** de l'Autorité de sûreté nucléaire

[Décision n° CODEP-DRC-2021-049057](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 03 novembre 2021 autorisant Orano Recyclage de La Hague à réaliser des opérations de **réception, de déchargement et d'entreposage de rebuts d'assemblages combustibles MOX non irradiés (RAM)** au moyen d'emballages TN 12/2 munis de paniers 902 dans l'atelier NPH de l'INB no 117 dénommée « UP2-800 »

[Décision n° CODEP-DCN-2021-047736](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 21 octobre 2021 autorisant Électricité de France à **modifier de manière notable les éléments ayant conduit à l'autorisation de mise en service de la centrale nucléaire de Nogent** (INB n° 130)

Les avis de l'IRSN publiés en octobre 2021

Centrale nucléaire de Flamanville – Réacteurs n°1 et 2 / INB 108 et 109 – Modifications temporaires du chapitre III des règles générales d'exploitation pour autoriser des baisses de débit à la cheminée du bâtiment des auxiliaires nucléaires (BAN) dans le cadre de la réalisation d'opérations de maintenance
[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

Établissement **Orano La Hague - Transport interne** - Système de transport interne EMEM à operculaire - Programme d'essai de chute
[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

Établissement **Orano de La Hague - Atelier NPH / INB 117 – Réception, déchargement et entreposage dans l'atelier NPH de rebuts assemblés de combustibles MOX non irradiés**, au moyen d'un emballage TN 12/2 muni d'un panier spécifique
[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

ORANO - MELOX / INB 151 - Prévention des risques d'explosion induits par la plateforme gaz en cas de séisme extrême dans le cadre de l'implantation d'un nouveau groupe électrogène
[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)